**⊗ PUBLIC VISÉ**

CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATÉGORIE B

**⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE**

À l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie B.

**⊗ PRÉ-REQUIS**

* Ne pas être atteint d’une affection susceptible d’être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ».
* Être âgé de 15 ans.
* Être titulaire de l’ASSR niveau 2 ou de l’ASR, si vous êtes né à partir du 1er janvier 1988

**⊗ MODALITÉS D’INSCRIPTION**

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins du stagiaire, l’auto-école procède à une évaluation préalable déterminant le volume d’heures en pratique.

**⊗ RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**

Amandine EICHACKER

**⊗ PROFIL DES INTERVENANTS**

Formateurs professionnels diplômés du Titre Professionnel ECSR et d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

**⊗ MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes ; Salle de cours équipée de moyens multimédia (Ordinateur ; vidéoprojecteur ; BOX ENPC pour les cours de code avec DVD) ; Tableau blanc ; Supports pédagogiques dématérialisés (tablette pour les enseignants et livret drive pour les élèves) ; Accès code en ligne

- 3 Véhicules école.

**⊗ MODALITÉS D’ÉVALUATION DES COMPÉTENCES**

L’acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives :

* Des bilans de compétences en toute autonomie durant la formation ;
* 1 examen blanc en fin de formation.

**⊗ SANCTION DE LA FORMATION**

Dès les compétences acquises une attestation de fin de formation initiale est transmise à l’élève.

**⊗ DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

1. Une évaluation préalable sur tablette, d’une durée d’environ 45 minutes, permettant de définir un volume de formation.

À la suite de l’évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum en pratique est signé pour la catégorie B et 13 heures minimum en pratique pour la catégorie B78.

1. Formation théorique (Code de la Route)

* Cours thématiques en ligne sur PREPACODE.
* Tests d’évaluation (série de 40 questions) portant sur les différents thèmes développés et conformes à l’épreuve théorique générale, en présentiel et en ligne.
* Possibilité d’Alternance théorie/pratique pour plus de mémorisation formation.

1. Formation pratique

* 4 compétences générales sont enseignées
* À l’issue de la formation pratique, et à tout moment à la demande de l’élève, l’enseignant effectue un bilan des compétences acquises par l’élève et délivre une attestation de fin de formation si l’élève a satisfait à ce bilan (autre bilan ultérieur si résultat insatisfaisant).
* L’auto-école fournit un livret d’apprentissage dématérialisé, détaillant les 4 compétences générales. Ce livret permet à l’élève de se situer dans sa formation. Il est obligatoire lors des cours.

1. Conduite Accompagnée (CA) :

- La CA débute par un rendez-vous préalable d’une durée de 2H, avec la présence d’un accompagnateur. Le but de ce rendez-vous est de conseiller l’accompagnateur.

- Durée de la CA, 1 an minimum, au moins 3 000 km à parcourir (la circulation est interdite à l'étranger)

- 2 rendez-vous pédagogiques obligatoires d'une durée de 3 heures. Un rendez-vous pédagogique se déroule en 2 parties :

\* Une séance individuelle de conduite de 60 minutes

\* Une séance collective d’animation en salle de 120 minutes

Plusieurs thèmes doivent être obligatoirement traités pendant les 2 rendez-vous pédagogique : Alcool, Vitesse, Fatigue/Vigilance/Médicaments, Assurances. D’autres thèmes sont facultatifs : Intempéries, Conduite sur autoroute, nuit etc. Le choix de ces thèmes est fait en fonction des demandes ou bien de carences constatées par l’enseignant.

La présence d'au moins un accompagnateur est obligatoire à chacun de ces rendez-vous.

* Le 1er rendez-vous est réalisé entre 4 et 6 mois après la date de délivrance de l'attestation de fin de formation initiale et le 2ème doit avoir lieu lorsqu'au moins 3 000 km ont été parcourus ou au minimum 1 an de conduite accompagnée.
* Un 3ème rendez-vous peut être organisé sur les conseils de l'auto-école ou à la demande de votre accompagnateur ou de vous-même.

**⊗ CONTENUS DE LA FORMATION**

***FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L’ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE***

Les cours théoriques exposant des grands thèmes de la sécurité routière sont proposés en ligne et les tests d’évaluation, conformes à l’épreuve théorique générale sont proposés en ligne et en présentiel.

Les cours thématiques en ligne portent sur :

|  |  |
| --- | --- |
| **Les règles de circulation routière** (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ; | **Les Premiers Secours** (règles de comportement en cas d’accident) ; |
| **Le Conducteur** (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ; | **Prendre et Quitter le Véhicule** (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ; |
| **La Route** (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ; | **La Mécanique et les Équipements** (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ; |
| **Les Autres Usagers** (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d’intérêt général) ; | **La Sécurité du Passager et du Véhicule** (l’installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule) ; |
| **Les Notions Diverses** (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ; | **L’Environnement** (l’utilisation du véhicule et respect de l’environnement). |

COMPÉTENCES :

* Connaître les règles du Code de la route.
* Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
* Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
* Formuler des risques en fonction de la situation.

Entrainement à l’épreuve du code de la route, en présentiel et en ligne

* Évaluation en autonomie
* Auto-évaluation ; Examens blancs

***FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT À L’ÉPREUVE PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE***

COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
2. Entrer, s’installer au poste de conduite et en sortir.
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
4. Démarrer et s’arrêter.
5. Doser l’accélération et le freinage à diverses allures.
6. Utiliser la boîte de vitesses.
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
8. Regarder autour de soi et avertir.
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPÉTENCE 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
3. Adapter l’allure aux situations.
4. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
5. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
7. S’arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPÉTENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
2. Croiser, dépasser, être dépassé.
3. Passer des virages et conduire en déclivité.
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
5. S’insérer, circuler et sortir d’une voie rapide.
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-file.
8. Conduire quand l’adhérence et la visibilité sont réduites.
9. Conduire à l’abord et dans la traversée d’ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts…

COMPÉTENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

1. Suivre un itinéraire de manière autonome.
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adopter en cas d’accident : protéger, alerter, secourir.
5. Faire l’expérience des aides à la conduite du véhicule.
6. Pratiquer l’éco-conduite.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

Procédures, Risques, Influences de l’entourage/ pressions sociétales

Pour aborder toutes les compétences de la formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.